Revue COSSI

N° 11 | 2022
Préservation de la mémoire du Web en temps de crise

Stratégies d’accès Web aux contenus numériques en temps de crise

Cas des bibliothèques académiques marocaines

Abderrahim AMEUR *Docteur*
École des Sciences de l'information, Rabat
Hanae LRHOUL

Mohamed BENDAHAN Professeur des universités
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat
(LT2C) Langue, Traduction, Communication et Culture
Mohammed V University, Rabat
El GHALIA BACHIRI

Édition électronique :
URL :
https://revue-cossi.numerev.com/articles/revue-11/31-strategies-d-acces-web-aux-contenus-numeriques-en-temps-de-crise
DOI : numerev_1836
Date de publication : 10/01/2022

CertiScience© *Certifié évalué par les pairs*

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : AMEUR, A., LRHOUL, H., BENDAHAN, M., GHALIA BACHIRI, E. (2022) Stratégies d’accès Web aux contenus numériques en temps de crise. *Revue COSSI*, (11). https://doi.org/10.34745/numerev_1836

La présente contribution s'intéresse aux stratégies adoptées par les bibliothèques académiques et de recherche marocaines en matière d'accès à leurs ressources électroniques durant la période de confinement liée à la pandémie du COVID-19. Dans cette perspective, l'analyse porte sur les nouvelles modalités de mise à disposition de ces ressources par ces institutions au profit des étudiants et chercheurs. Elle se penche principalement sur les outils d'accès mis en place et les répercussions de ces nouvelles modalités sur l'usage des contenus numériques à des besoins de support à l'enseignement et à la recherche. Aussi, elle analyse les offres prévues par les éditeurs et fournisseurs d'accès aux bases de données pour accompagner les bibliothèques dans ces mesures et promouvoir l'usage de leurs ressources électroniques.

Mots-clés :
Maroc, Covid-19, Bibliothèques académiques, Ressources électroniques, Fournisseurs d'accès, Contenus numériques

Introduction

L'objectif de la présente étude consiste à analyser les stratégies des bibliothèques académiques et de recherche marocaines ainsi que celles des fournisseurs d'accès aux bases de données électroniques quant aux modalités et retombées de l'ouverture aux publics de leurs réservoirs numériques. Nous souhaitons examiner dans quelle mesure les conditions de confinement liées à la pandémie du COVID-19 ont affecté les décisions de ces acteurs et en quoi la nouvelle offre serait différente aussi bien en termes de contenus numériques proposés qu'en termes des modalités d'accès et des usages qui en découlent.

A cet effet, l'analyse porte sur deux éléments principaux. En premier lieu, il s'agit d'appréhender les stratégies adoptées par les bibliothèques académiques et de recherche marocaines pour assurer une continuité de leur service auprès des publics en leur ouvrant la possibilité d'accéder à distance aux contenus numériques. En ce sens, plusieurs questionnements se posent : En quoi consiste l'offre numérique proposée par ces institutions aux usagers ? Quelles sont les nouvelles modalités d'accès à cette offre ? Quelle est la nouveauté ou la valeur ajoutée de cette offre par rapport à celle qui était accessible avant la fermeture due au confinement ? Quel est l'impact de cette stratégie sur l'usage des ressources électroniques ? Quels sont les apprentissages qui

découleraient de ce nouveau contexte sur le mode de fonctionnement des bibliothèques marocaines dans le futur ?

Le second élément d'analyse concerne les nouvelles logiques adoptées par les éditeurs et fournisseurs d'accès aux bases de données électroniques pour accompagner les bibliothèques dans ce nouveau contexte. A cet effet, d'autres questionnements se posent : Quelles sont les nouvelles modalités d'accès prévues par ces acteurs à leurs ressources électroniques ? Quel est le contenu de cette nouvelle offre ? Quel est l'impact de ces nouvelles conditions sur la production et la diffusion des contenus numériques à destination des institutions d'enseignement et de recherche ?

Pour approcher les stratégies des bibliothèques et des fournisseurs d'accès aux bases de données électroniques, la démarche méthodologique adoptée s'appuie sur un corpus documentaire et un corpus issu d'une investigation empirique. D'une part, il s'agit de l'analyse de la documentation produite par ces acteurs, principalement via les contenus de leurs sites Web. D'autre part, une série d'entretiens[1] ont été menés, entre mai et novembre 2020, avec les responsables de ces structures afin de saisir les logiques de la nouvelle offre numérique ainsi que les effets qui en résultent sur le fonctionnement de ces acteurs. Au vu des contraintes liées au confinement, les entretiens ont été basés sur des appels téléphoniques et des échanges de messages électroniques. Par ailleurs, la méthode d'analyse s'est appuyée sur une retranscription intégrale des données collectées à l'issue de l'enquête.

Compte tenu de la complexité du sujet et la diversité des acteurs impliqués, le choix a porté sur les bibliothèques appartenant aux institutions d'enseignement supérieur et de la recherche[2]. Aussi, une telle délimitation implique que le terme « ressources électroniques / numériques » désigne des objets scientifiques, à savoir les bases de données, les revues et livres scientifiques publiés sous forme électronique[3]. Ainsi, en ce qui concerne les bibliothèques, l'étude a porté sur un échantillon composé de quatre grandes structures, à savoir la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM), le consortium des universités publiques géré par l'IMIST-CNRST, la bibliothèque de recherche de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud (BFRAS), en plus de la bibliothèque de l'Université Polytechnique Mohammed VI de Benguérir (UM6P). Pour ce qui est des fournisseurs des ressources électroniques, l'étude a concerné le cas de la plateforme d'accès aux ressources électroniques CAIRN[4]. D'une part, parce qu'il s'agit d'un produit auquel sont abonnés tous les établissements universitaires publics marocains, y compris les bibliothèques concernées par la présente étude[5]. D'autre part, ce fournisseur a mis en œuvre des dispositions d'accès distant à ses contenus ainsi qu'à des collections numériques gratuites dans près de 300 institutions, dont notamment l'ensemble des universités publiques marocaines.

I. Les ressources numériques dans les bibliothèques académiques : des enjeux d'usage, d'accès et de préservation

Les mutations majeures qui ont touché le processus de production et de diffusion de l'information scientifique et technique (IST) ont impacté l'ensemble du processus de repérage, d'acquisition, de traitement et de commercialisation de l'information. Cette profonde mutation est principalement due à l'intégration des technologies numériques tout au long du processus de création et de circulation de l'information et de la documentation[6].

En réponse à leur mission primaire visant à assurer l'accès aux ressources informationnelles et documentaires, les bibliothèques de tous types (nationales, académiques et publiques) intègrent de plus en plus la dimension numérique à leur offre documentaire[7]. Pour ces institutions, l'apparition de ressources électroniques a constitué une profonde révolution, les incitant à travailler davantage en réseau et à développer de nouveaux outils et compétences[8]. S'agissant de collections numérisées en interne ou d'offres d'accès à des bases de données électroniques commerciales, les ressources digitales constituent désormais une part substantielle des collections mises à disposition des différents publics dans les différentes disciplines scientifiques.

Il va de soi que l'intégration des ressources électroniques dans les offres de service des bibliothèques est de nature à apporter des transformations majeures à l'environnement de travail de ces instituions. Selon Warwick et al. (2012), une augmentation des investissements dans les ressources numériques permettrait de dépenser moins dans l'équipement des bibliothèques classiques, aussi bien en termes de ressources documentaires imprimées qu'en termes de ressources humaines spécialisées. S'agissant des usages, les mêmes auteurs affirment que les utilisateurs et chercheurs sont réceptifs à la technologie tant qu'elle est synonyme d'économie de temps ou d'efforts et se montrent souvent exigeants quant à la qualité et la valeur scientifique des ressources numériques[9].

Pour Epron et al. (2014), au-delà des aspects législatifs et des enjeux économiques, l'intégration des ressources électroniques dans l'offre documentaire des bibliothèques soulève plusieurs questionnements organisationnels, techniques et d'usages. Ces enjeux se rapportent à la façon dont les utilisateurs perçoivent et s'approprient une offre numérique globale en bibliothèque, incluant les ressources éditoriales, les interfaces d'accès ainsi que les dispositifs de consultation et d'exploitation. Selon les mêmes auteurs, « plus que de la simple mise à disposition de dispositifs, c'est bien du déploiement d'un service dont il est question, appréhendé à la lumière de l'expérience utilisateur dans son ensemble, de l'identification des ressources à leur lecture[10] ».

Dinet (2009) estime que les principaux enjeux liés au numérique concernent à la fois les dimensions techniques et réglementaires telles que l'obsolescence technologique, le coût lié à la maintenance et à l'actualisation des contenus, le problème des droits

d'auteurs et d'accès, l'interopérabilité entre les systèmes, ainsi que les aspects relatifs aux comportements d'usage[11]. Pour le même auteur, l'utilité, l'utilisabilité et l'acceptabilité constituent les principaux facteurs qui déterminent l'usage du numérique dans les bibliothèques. En ce sens, l'utilité suggère que le système répond à un besoin clairement identifié et à des attentes, tandis que l'utilisabilité correspond au degré selon lequel un produit peut être utilisé, par des utilisateurs identifiés, pour atteindre des buts définis avec efficacité, efficience et satisfaction. Par ailleurs, l'acceptabilité correspond à un critère qui intègre d'autres paramètres subjectifs complexes de l'utilisateur et souvent plus difficiles à apprécier[12].

Ceci dit, l'intégration des ressources électroniques a amené les bibliothèques à développer de nouveaux outils afin de permettre à leurs publics d'y accéder, mais également à collaborer davantage entre elles. Pour Blin (2007), ces nouvelles considérations font que la question des ressources électroniques dépasse le simple cadre des bibliothèques pour interroger directement les politiques nationales de recherche et, par conséquent, les marchés de la diffusion de la production scientifique. Le même auteur estime que pour une bibliothèque, une ressource électronique est un support d'information auquel ses lecteurs doivent accéder dans les meilleures conditions possibles. En ce sens, la solution la plus courante est celle du portail, institutionnel ou collectif, par lequel sont rendues accessibles les ressources électroniques acquises par une bibliothèque individuellement ou collectivement. En plus des portails, existent également des catalogues collectifs nationaux dédiés aux ressources électroniques souvent dénommés « bibliothèques nationales numériques[13] ».

En plus de la question de l'accessibilité, les ressources électroniques soulèvent des enjeux majeurs liés principalement à leur coût et leur préservation. Pour faire face au premier problème, les bibliothèques, dans la plupart des pays du monde, se sont constituées en consortiums dans le but de négocier des tarifs préférentiels pour l'acquisition de ces ressources. En ce qui concerne la problématique de la préservation des ressources électroniques, l'enjeu principal est d'assurer la pérennité de l'accès à ces ressources tout en prenant en considération la question de l'évolution des supports de stockage et de lecture des données numériques[14]. En plus de ces enjeux, les mutations induites par le numérique ont conduit les bibliothèques à se positionner en productrices de ressources électroniques par le biais d'opérations de numérisation et par l'implication dans les activités d'édition scientifique. Elles ont aussi mis en place des solutions de diffusion de l'IST, notamment via les initiatives de l'Open Access et le développement de répertoires institutionnels ou dépôts d'archives ouvertes. Tout ceci a contribué à positionner les bibliothèques en tant qu'acteurs incontournables autour desquels se tissent des enjeux économiques de taille[15].

Ceci étant, nous estimons que la question de l'accessibilité à distance aux ressources électroniques et de l'autonomisation des utilisateurs peut s'avérer particulièrement cruciale surtout quand il est question de conditions spéciales qui entravent l'accès physique aux bibliothèques. Ces conditions peuvent se produire dans des situations ordinaires liées à des périodes de fermeture des bibliothèques (vacances annuelles,

etc.), comme elles peuvent se rapporter à des périodes exceptionnelles dues à des événements ou phénomènes particuliers, comme ce fut le cas avec la pandémie liée à la maladie du COVID-19 à partir de janvier 2020. Dans ce nouveau contexte, les bibliothèques ont adopté, à travers le monde, différentes stratégies visant à la fois à assurer la continuité de la prestation de leurs services et à améliorer les conditions d'accès à leurs ressources documentaires durant toute la période du confinement.

II. Les bibliothèques dans le monde face à la pandémie du COVID-19 : les stratégies et les services à distance

En janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) déclarait que la flambée de maladie à coronavirus appelée COVID-19 était une urgence de santé publique de portée internationale. En mars 2020, l'Organisation a qualifié de 'pandémie' cette maladie, en raison de son échelle et sa vitesse de propagation. Cette nouvelle situation a saturé les systèmes de santé et a provoqué des perturbations sociales et économiques généralisées. Pour faire face à cette pandémie, de nombreux pays ont pris des mesures de distanciation physique et de restriction des déplacements, souvent appelées 'mesures de confinement'. Selon l'OMS, ces mesures ont eu un impact négatif profond sur les individus, les communautés et les sociétés en mettant la vie sociale et économique quasiment à l'arrêt[16]. Entre autres, l'application de ces mesures a entrainé la fermeture d'un grand nombre d'entreprises, d'écoles et d'établissements d'enseignement, mais aussi des bibliothèques de tous genres.

Selon une étude publiée et régulièrement mise à jour par la Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA), les bibliothèques dans le monde ont réagi à leur fermeture en mettant en place des procédures pour permettre l'accès à leurs collections et services à distance. Ceci s'est traduit principalement par des efforts de mise à jour de leurs sites Internet et de leurs systèmes informatiques afin de répondre à la demande de leurs utilisateurs. Toutefois, selon l'IFLA, si certaines bibliothèques avaient déjà une offre numérique consistante, d'autres ont décidé d'en acquérir afin de continuer à servir leurs communautés à distance. Ainsi, la promotion des services numériques a pris plusieurs formes, notamment via l'augmentation du nombre de livres électroniques pouvant être empruntés à la fois, la mise à disposition de contenus gratuits en accès libre, ou encore la réaffectation des budgets destinés à l'acquisition des contenus électroniques. Tout particulièrement, les bibliothèques universitaires et de recherche ont entrepris des efforts spécifiques pour fournir un accès distant à leurs ressources électroniques. En ce sens, elles ont mis en place des procédures telles que l'encouragement des demandes d'articles en ligne, le partage des ressources électroniques par le biais des portails, ou encore l'extension de l'accès au prêt numérique à l'ensemble de leurs utilisateurs. Ces actions ont contribué à un accroissement de la demande sur les ressources numériques des bibliothèques,

conduisant dans certains cas à un changement de priorité par rapport aux ressources physiques[17].

Parallèlement à ces actions, de nombreux éditeurs et fournisseurs d'accès ont pris des initiatives d'accompagnement pour faciliter la tâche aux bibliothèques. Ainsi, dans le domaine universitaire, certains ont surtout fourni un accès libre à la documentation relative au COVID-19. D'autres ont facilité l'accès à leurs ressources électroniques en rendant plus aisés la connexion et l'accès à distance aux contenus en dehors des réseaux des institutions universitaires. Des éditeurs commerciaux majeurs[18] ont également pris des mesures visant à faciliter l'achat et l'accès aux livres électroniques pour les bibliothèques. D'autres fournisseurs d'informations[19] ont également mis à disposition d'importants volumes de contenus pour aider les chercheurs à accéder à l'information et ont permis aux bibliothèques de prêter des versions numériques des livres qu'elles possèdent sous forme imprimée. Néanmoins, la même étude fait remarquer que l'accès libre aux ressources académiques, et plus particulièrement celles traitant directement du COVID-19, n'est pas toujours aussi universel que ce qu'il est revendiqué[20].

En résumé, et loin de prétendre à l'exhaustivité quant aux actions entreprises par les bibliothèques dans le monde, force est de constater que la promotion de l'accès à distance aux ressources électroniques a constitué une composante incontournable sinon unique pour assurer la continuité de service durant la période de fermeture de ces institutions. Qu'en est-il alors des stratégies adoptées par les bibliothèques académiques et de recherche marocaines dans ce nouveau contexte ?

III. Les ressources numériques dans les bibliothèques académiques et de recherche marocaines : les nouvelles modalités d'accès à distance aux contenus à l'ère du COVID-19

Le Maroc compte une offre importante de bibliothèques académiques et de recherche au sein des principaux établissements d'enseignement supérieur appartenant aux secteur public et privé[21]. Ces bibliothèques fournissent de plus en plus des accès à des ressources électroniques commerciales couvrant les domaines liés aussi bien aux sciences exactes qu'aux sciences humaines et sociales[22]. D'autres structures destinées à soutenir les activités de recherche comme la Bibliothèque Nationale (BNRM) et la bibliothèque de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud, ont mis en place des programmes de numérisation et de diffusion des collections patrimoniales libres de droit qu'elles détiennent[23].

Suite à la propagation de la pandémie du COVID-19 à l'échelle planétaire, les autorités publiques marocaines ont déclaré l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire à partir du 22 mars 2020[24]. En ce sens, la situation du confinement qui en a résulté a profondément bouleversé les données du contexte économique, social et éducatif marocain. Entre autres, les mesures prises ont concerné la fermeture des établissements scolaires et universitaires à partir de la même date. A cet effet, au sens de ladite loi, cette fermeture ne correspond pas à une quelconque rupture de l'acte d'enseignement, mais il s'agit d'en assurer la continuité suivant d'autres formules. Devant ce fait, les établissements d'enseignement supérieur se sont trouvés face à une situation leur exigeant de s'adapter à la nécessité de continuité des opérations d'enseignement et de recherche à distance. Pour répondre à cette exigence, ces institutions ont commencé, à divers degrés, à proposer des contenus d'enseignement en ligne au profit des étudiants de tous les niveaux. Parallèlement à ces actions, certaines bibliothèques et plateformes numériques ont annoncé l'ouverture d'accès à leurs ressources électroniques afin d'accompagner ce processus et d'assurer une continuité de leur service à distance.

Dans ce qui suit, sont analysées les nouvelles modalités mises en œuvre par les principales bibliothèques académiques et de recherche marocaines pour permettre l'accès à distance à leurs ressources électroniques. En ce sens, l'étude a porté sur un

échantillon composé de quatre institutions dont les missions s'articulent autour de la fourniture de l'information et de la documentation pour les niveaux d'enseignement supérieur et de recherche. Ainsi, en premier lieu, sera présentée l'offre de la BNRM, étant donné que la mission de toute bibliothèque nationale est de servir, entre autres, les besoins de la recherche aussi bien en matière de production bibliographique nationale qu'internationale. En deuxième lieu, nous analysons l'offre présentée par le consortium des bibliothèques universitaires publiques géré par l'IMIST-CNRST qui fédère l'abonnement et assure l'accès aux ressources électroniques à la communauté des étudiants et chercheurs affiliés aux établissements universitaires publics. En troisième et dernier lieu, nous nous intéressons aux cas de deux bibliothèques appartenant à des structures privées qui sont la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud et l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguérir. Nous estimons que le choix raisonné de ces bibliothèques nous permet d'aboutir à un échantillon représentatif de structures documentaires publiques et privées reconnues par la taille de leurs collections et l'importance de leurs offre électronique destinée à répondre aux besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour l'ensemble de ces bibliothèques, l'analyse porte aussi bien sur la consistance de l'offre numérique proposée aux publics que sur les nouvelles modalités mises en place afin d'en assurer l'accès à distance. Ensuite, l'étude du cas spécifique de l'éditeur CAIRN nous permettra d'appréhender les mesures spécifiques prévues par les fournisseurs de contenus électroniques afin d'accompagner les bibliothèques dans leurs stratégies de prestation de services numériques à distance.

Consistance de l'offre numérique des bibliothèques académiques et de recherche

Avant de nous pencher sur les nouvelles modalités d'accès aux ressources électroniques mises en place lors de la période de confinement, posons-nous d'abord la question suivante : de quoi est composée l'offre numérique de ces bibliothèques ? Quelles en sont les caractéristiques générales ?

L'analyse des composantes de l'offre numérique des bibliothèques objet de la présente étude nous met en présence de deux grandes catégories. D'une part, on distingue les ressources électroniques issues d'opérations de numérisation menées par les bibliothèques elles-mêmes. D'autre part, on retrouve les ressources électroniques issues des abonnements aux plateformes d'éditeurs commerciaux.

La première composante correspond aux collections numériques constituées par les bibliothèques détenant des collections patrimoniales ou des fonds libres de droit ayant fait l'objet d'opérations de numérisation conduites en interne. C'est le cas de la BNRM qui a mis en place, dès 2009, un programme de conversion numérique qui donne accès à une collection composée de revues, de manuscrits, de lithographies et de fonds spécialisés. Le contenu de ladite collection se compose aujourd'hui de près de 5,5 millions de pages numérisées accessibles via le site web de l'institution[25]. C'est le cas

aussi de bibliothèque la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud qui met à la disposition de ses usagers une collection numérisée composée de manuscrits, de sommaires de revues, de livres rares et de fonds d'archives[26]. La seconde composante majeure de l'offre numérique correspond aux bases de données électroniques auxquelles les bibliothèques souscrivent des abonnements auprès des éditeurs commerciaux et en donnent habituellement accès au sein de leurs locaux (bibliothèques ou campus universitaires).

L'analyse de la consistance des ressources électroniques fait ressortir une offre plus ou moins homogène, voire identique dans certains cas. En attestent la liste ainsi que la nature des produits qui présentent des similitudes évidentes[27]. Cette même offre traduit la spécialité de chaque institution et les tendances de recherche qu'elle entend satisfaire. Ainsi, si pour la BNRM et la BFRAS la tendance de contenu est principalement axée sur les sciences humaines et sociales, celle de l'IMIST et de l'UM6P intègre aussi des bases de données dont le contenu couvre les sciences de la nature. Ces bouquets sont destinés à satisfaire les besoins des spécialités des départements universitaires qu'elles desservent.

Par ailleurs, il importe de signaler que les conditions liées au confinement ont incité certaines bibliothèques à prévoir de nouveaux abonnements afin d'étoffer leur offre numérique. C'est le cas de l'UM6P dont les responsables ont affirmé que le nouveau contexte de fermeture a accéléré le processus de finalisation des abonnements qui était en cours. Ceci dénote de l'importance de la dématérialisation des ressources documentaires afin d'équilibrer l'offre de service des bibliothèques et en assurer la pérennité au sein et en dehors de leurs murs.

Ceci dit, cette conclusion nous parait révélatrice d'un état d'esprit qui semble être commun à un bon nombre de bibliothèques. En effet, celles-ci tendent à croire que les ressources électroniques représenteraient plutôt un complément facultatif qui ne comporte aucune urgence quant à son acquisition et sa mise à disposition des utilisateurs. En ce sens, ces mêmes institutions avancent souvent l'argument de la hausse des coûts d'abonnement aux ressources électroniques. Cependant, il existe différentes façons de contourner cette difficulté notamment en mettant en place des consortiums qui centralisent l'acquisition de ces ressources. Or, dans la pratique, hormis l'exemple de l'IMIST, il n'existe pas d'autres initiatives qui peuvent aller dans le sens de créer une force de négociation et tirer profit des avantages que procurent l'organisation en réseau et en consortium[28].

Analyse des modalités d'accès à distance aux ressources électroniques

L'analyse des modalités de mise à disposition des ressources électroniques par les bibliothèques marocaines fait ressortir plusieurs conclusions. Tout d'abord, en ce qui concerne les ressources numérisées par les bibliothèques, l'accès est ouvert

directement via des interfaces de recherche et de visualisation sur les sites Web des institutions qui offrent ce type de contenu. Pour cette catégorie de ressources électroniques, nous avons constaté que la méthode d'accès n'a pas changé par rapport aux pratiques usuelles. En effet, les bibliothèques numériques ont été conçues au départ pour en donner un accès libre et illimité à tous les types de publics via le Web, et ne nécessitent pas une quelconque authentification ou adhésion préalable à l'institution.

Pour ce qui est des ressources électroniques commerciales, l'analyse fait ressortir deux modalités majeures qui ont été prévues pour en permettre l'accès à distance. D'une part, les bibliothèques ont mis en place des accès centralisés à distance via leurs sites Web pour l'ensemble des bouquets électroniques auxquels elles sont abonnées. D'autre part, des liens ont été indiqués vers les sites web des éditeurs qui ont ouvert l'accès à des bouquets spécifiques pour la communauté des étudiants et chercheurs.

En résumé, force est de constater que ces deux modes d'accès reposent principalement sur les méthodes mises en place par les éditeurs des bases de données à l'issue des conditions de confinement. Ces méthodes permettent, en effet, aux utilisateurs des bibliothèques concernées de créer des comptes et de s'authentifier directement dans leurs sites web sans passer par les bibliothèques. Néanmoins, l'enquête de terrain nous a permis de constater que le seul exemple ayant adopté une solution différente/innovante sur le plan technologique est celui de la Bibliothèque de l'UM6P. Cette solution consiste en une méthode d'accès qui permet aux utilisateurs d'accéder à distance, via un serveur Proxy, au réseau de l'université et d'utiliser les ressources électroniques auxquelles la bibliothèque est abonnée.[29] De plus, cette institution est entrain de considérer l'acquisition d'un outil de recherche fédérée qui permet d'interroger l'ensemble des bases de données électroniques à partir d'une interface unique.

Ceci étant, l'analyse des modalités d'accès aux ressources électroniques nous interpelle pour porter une attention particulière à la communication qui a accompagné l'ouverture des contenus numériques aux publics. A cet effet, avec l'annonce de la fermeture des locaux physiques des bibliothèques, celles-ci ont lancé des campagnes de communication principalement via leurs sites Web ainsi que les médias publics pour annoncer la continuité de la prestation de leurs services à distance. L'étude de cette communication fait ressortir plusieurs conclusions. D'abord, il y est question d'une ouverture de réservoirs numériques ou d'accès à distance aux contenus et services des bibliothèques. Analysée de plus près, cette ouverture a concerné presque exclusivement les ressources électroniques en se basant sur les procédures mises en place par leurs éditeurs. Ceci remet en question la valeur ajoutée que les bibliothèques sont supposées apporter pour permettre une continuité de service à distance au-delà du seul accès aux bases de données. Néanmoins, certaines bibliothèques (comme la BNRM) ont continué à fournir d'autres services à distance, en l'occurrence le dépôt légal, la numérotation internationale, la reproduction numérique à la demande ou encore la collecte et le traitement de périodiques au format électronique. Par ailleurs, si cet état de fait reflète surtout une faiblesse au niveau des produits et services

accessibles à distance, il importe de signaler que la communication envisagée traduit aussi la volonté des institutions d'étoffer leur offre numérique y compris après l'achèvement du confinement sanitaire.

En résumé, il s'avère que les initiatives entreprises par les éditeurs de ressources électroniques ont été déterminantes pour les stratégies de prestation de service à distance mises en place par les bibliothèques académiques marocaines. En quoi consistent donc ces initiatives ? Et quelles sont les stratégies adoptées par ces acteurs pour promouvoir l'usage de l'offre éditoriale numérique ?

Les stratégies des fournisseurs d'accès aux ressources électroniques : le cas de la plateforme CAIRN

A l'instar d'autres acteurs de production et de diffusion de contenus culturels et scientifiques, les éditeurs des bases de données ont réagi aux conditions de confinement sanitaire lié au COVID-19 en mettant en place des procédures visant à assurer et à élargir l'accès à leurs produits à distance. En l'occurrence, dans le domaine universitaire, certains fournisseurs ont ouvert l'accès à des bouquets spécifiques à destination des étudiants et chercheurs. Ces bouquets se composent généralement de livres électroniques gratuits[30] ainsi que des résultats de recherche et articles publiés dans des revues scientifiques, notamment des contenus traitant du COVID-19[31]. Loin de prétendre à une quelconque exhaustivité en ce qui concerne les stratégies de ces acteurs, l'enquête de terrain envisagée dans le cadre de la présente contribution a concerné le cas de l'éditeur CAIRN, qui donne accès à une plateforme de ressources électroniques lancée en 2005 à l'initiative de quatre maisons d'édition de revues spécialisées en sciences humaines et sociales[32]. De nos jours, cette plateforme compte plus de 520 revues et 13.000 ouvrages électroniques et est accessible dans plus de 1370 institutions d'enseignement supérieur, dont 377 sont localisées en Afrique.

L'analyse de la politique adoptée par cet éditeur pour accompagner les établissements universitaires dans leurs stratégies de fourniture de contenus numériques à distance fait ressortir deux dispositions principales. D'une part, il a été prévu la mise en œuvre, dès le début du confinement, d'une méthode d'accès distant simplifié permettant aux étudiants, enseignants et chercheurs d'accéder aux abonnements de leurs institutions à partir de leurs domiciles. Pour ce faire, l'éditeur se base sur les répertoires d'utilisateurs fournis par chaque établissement pour leur permettre de créer des comptes et accéder directement aux contenus de la base de données. D'autre part, cet éditeur a mis en œuvre des accès gratuits à des offres d'ouvrages et de poches, moins largement diffusées que les revues, dans près de 300 institutions, dont notamment l'ensemble des universités publiques marocaines.

Dans une ébauche d'évaluation de ces actions, les responsables de cette structure affirment que la stratégie d'ouverture des contenus numériques avait des objectifs bien définis. D'abord, à travers les facilités d'accès pratiquées et les campagnes de

communication organisées par les universités, CAIRN cherchait à gagner en visibilité et en notoriété auprès des publics universitaires marocains. De plus, ces accès facilités ont été concomitants avec la mise en ligne sur cette plateforme d'une première revue de recherche dont la rédaction est basée au Maroc, afin de renforcer ses liens avec la communauté universitaire marocaine[33]. Ainsi, en termes quantitatifs, le dispositif d'accès distant a donné lieu (durant la période de confinement allant de la mi-mars à fin mai 2020) à la création de près de 65.000 comptes d'accès distant aux contenus de la base de données CAIRN, dont 24 % en Afrique. Pour ce qui est de l'usage de la plateforme, plus de 17 millions de visiteurs ont utilisé la plateforme pour consulter des publications en sciences humaines et sociales, pour un total de 40 millions de consultations, soit une hausse de 44% par rapport à la même période de l'année 2019.

Conclusion

S'il est vrai que les conditions liées au confinement sanitaire ont largement affecté le fonctionnement régulier des bibliothèques, force est de constater que l'accès à distance à une offre électronique étoffée s'impose désormais non pas comme une alternative à la fermeture physique de ces institutions, mais comme un service de base à leurs utilisateurs. Néanmoins, cette période exceptionnelle a contribué à la promotion de l'usage à distance des ressources électroniques détenues par les bibliothèques marocaines. De plus, pour certaines d'entre elles, la nouvelle conjoncture a constitué un catalyseur pour accélérer le processus d'abonnement et d'ouverture d'accès aux ressources électroniques. A cela s'ajoute une stratégie d'accompagnement mise en place par les principaux fournisseurs d'accès qui ont prévu des modalités d'accès plus souples à leurs réservoirs numériques.

Tous ces facteurs nous amènent à poser plusieurs questionnements : à l'instar d'autres domaines de la vie économique et sociale, un apprentissage majeur de la crise sanitaire liée au COVID-19 ne serait-il pas de développer des services à distance au sein des bibliothèques académiques marocaines ? A notre sens, une telle initiative pourrait constituer une alternative viable visant à la fois à mettre à niveau les services offerts par ces institutions et à répondre aux besoins grandissants en matière d'information et de documentation de la communauté des chercheurs. Ceci constitue, en effet, un préalable vital pour le développement de toute activité de recherche scientifique.

Par ailleurs, un tel raisonnement ne devrait-il pas être élargi aux autres branches relevant des industries culturelles qui ont aussi connu des arrêts subits de leur activité de production et de diffusion ? En ce sens, en dehors de la filière du livre et des bibliothèques, les quelques initiatives entreprises notamment dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, des musées, dénotent d'un effort institutionnel visant à combler le vide causé par la fermeture physique de ces établissements. Ceci étant, il va de soi que l'ensemble des constats converge vers une seule conclusion : n'est-t-il pas temps de basculer vers des modes de production et de communication qui se basent sur les technologies numériques et qui privilégient l'usage des nouvelles plateformes

virtuelles ? A notre sens, il ne s'agit plus d'une option à prévoir en temps de crise, mais plutôt d'une nécessité vitale pour le développement des contenus culturels numériques et le positionnement dans la société d'information.

Bibliographie

- AMEUR A., Une stratégie pour la numérisation du patrimoine culturel marocain : cas des fonds patrimoniaux de la BNRM, Rabat : Ecole des Sciences de l'Information, 2004, 329 p.

- Blin F., « *La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes* », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2007, vol. 44, pp. 138-147, URL : https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-linformation-2007-2-page-138.htm

- Dinet J., « *Pour une conception centrée-utilisateurs des bibliothèques numériques* », Communication & langages, 2009, vol. 2009, no. 161, pp. 59-74.

- Epron B. et al., « *Offre numérique en bibliothèque spécialisée : appréhender la perception des usagers via une expérimentation de prêt de dispositifs de lecture nomades, le projet Calliopê* », Les Enjeux de l'information et de la communication, 2014, vol. 15, no. 1, pp. 67-81.

- IFLA, « *Le COVID-19 et les bibliothèques dans le monde* ». [En ligne]. Consulté le 25/07/2020. URL : https://www.ifla.org/FR/node/92979.

- Ihadjadène M., Chaudiron S., « *Publications scientifiques : vers des infrastructures numériques* », Études et documents berbères, 2009, vol. 28, no. 1, pp. 131-140. URL : https://www.cairn.info/revue-etudes-et-documents-berberes-2009-1-page-131.htm.

- OMS, « *Mise à jour de la stratégie du Covid-19* ». [En ligne]. Consulté le 14 avril 2020. URL : https//who.int/docs

- Warwick C. et al., « *Bibliothèques, ressources d'information et utilisateurs de ressources électroniques dans les sciences humaines* », dans : Chartron, G. et al. (sous la dir. de), Pratiques documentaires numériques à l'université, Lyon, Presses de l'ENSSIB, 2012, pp. 140-174. DOI :10.4000/books.pressesenssib.1162.

[1] Les entretiens menés ont été semi-directifs et se sont appuyés sur un mélange de

questions fermées et ouvertes.

[2] Ceci exclut notamment les bibliothèques de lecture publique et les autres structures d'information et de documentation appartenant aux institutions d'enseignement primaire et secondaire.

[3] Cette définition exclut les autres formes de ressources électroniques, notamment la presse quotidienne électronique, les ouvrages et images numérisées ne résultant pas d'une activité de recherche scientifique.

[4] Les entretiens ont été menés respectivement avec les personnes suivantes : le chef du département de la numérisation à la BNRM, le directeur de la bibliothèque de l'UM6P, un responsable au service de l'édition et de la numérisation de la BFRAS, une responsable du service des ressources électroniques à l'IMIST-CNRST ainsi que le directeur commercial de la plateforme CAIRN.

[5] Cet éditeur a signé un partenariat avec l'IMIST-CNRST en 2014 pour donner l'accès à ses contenus à tous les établissements universitaires publics, en plus d'autres universités privées (l'Université Internationale de Rabat et l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguérir) ainsi qu'une douzaine d'autres organisations, notamment la BNRM, le Conseil Supérieur de l'Éducation, la Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud, l'Institut Royal des Études Stratégiques, le Policy Center for the New South, la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc, etc. Ceci fait du Maroc le deuxième pays africain le plus important en termes de chiffre d'affaires pour CAIRN après l'Algérie.

[6] M. Ihadjadène, S. Chaudiron, « Publications scientifiques : vers des infrastructures numériques », Études et documents berbères, 2009, vol. 28, no. 1, p. 131.

[7] B. Epron et al., « Offre numérique en bibliothèque spécialisée : appréhender la perception des usagers via une expérimentation de prêt de dispositifs de lecture

nomades, le projet Calliopê », Les Enjeux de l'information et de la communication, 2014, vol. 15, no. 1, p. 68.

[8] F. Blin, « La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2007, vol. 44, p. 138.

[9] C. Warwick et al., « Bibliothèques, ressources d'information et utilisateurs de ressources électroniques dans les sciences humaines », dans : G. Chartron et al. (sous la dir. de), Pratiques documentaires numériques à l'université, Lyon, Presses de l'ENSSIB, 2012, pp. 140-143.

[10] B. Epron et al., Op. cit, p. 69.

[11] J. Dinet « Pour une conception centrée-utilisateurs des bibliothèques numériques », Communication & langages, 2009, vol. 2009, n°161, p 59.

[12] Ibid., p. 70.

[13] F. Blin, Op. cit., p. 139-140.

[14] F. Blin, Op. cit., p. 141-145.

[15] Ibid., p. 146-147.

[16] OMS, Mise à jour de la stratégie du COVID-19, 14 avril 2020, URL : https//who.int/docs

[17] IFLA, « Le COVID-19 et les bibliothèques dans le monde ». [En ligne]. Consulté le 25/07/2020. URL : https://www.ifla.org/FR/node/92979.

[18] Entre autres, Macmillan et Penguin Random House.

[19] Tels que Internet Archive et le Hathi Trust.

[20] IFLA, Op. cit.

[21] L'enseignement supérieur universitaire au Maroc compte 12 universités regroupant 126 établissements publics (avec un effectif de 913.713 étudiants tous cycles confondus, à fin novembre 2019), en plus de 152 établissements privés (Source : https://www.enssup.gov.ma)

[22] En l'occurrence, pour les universités publiques, l'offre électronique est gérée au niveau d'un consortium géré par l'IMIST qui se charge de la centralisation des abonnements et la fourniture des accès. Pour les universités privées et autres organisations de documentation et de recherche, chacune propose une panoplie de ressources électroniques en complément à son offre documentaire sur papier.

[23] Ameur A., Une stratégie pour la numérisation du patrimoine culturel marocain : cas des fonds patrimoniaux de la BNRM, Rabat : Ecole des Sciences de l'Information, 2004, 329 p.

[24] A ce propos, le Gouvernement marocain a adopté le 22 mars 2020 le projet de décret-loi no. 2.20.292 relatif à l'établissement des mesures spéciales à l'état d'urgence sanitaire dans l'ensemble du territoire national, qui a été prolongé plusieurs fois jusqu'au 10 octobre 2020.

[25] Composé de près de 13.299 volumes, le fonds des manuscrits représente plus de 87% de l'ensemble de la collection numérisée. Source : http://www.bnrm.ma (consulté le : 07/09/2020).

[26] En l'occurrence, la Fondation a initié depuis 2002 un projet de numérisation des manuscrits (plus de 2150 titres) et des sommaires de revues sur le Maghreb pour l'ensemble de son fonds de périodiques (près de 170.000 numéros). Source : http://www.fondation.org.ma/web/article/31

[27] L'offre de la BNRM contient les BD suivantes : Ebsco, Cairn, Lexis-Nexis, Harmathèque et Dalloz (www.bnrma.ma). L'IMIST donne accès aux BD suivantes : Elsevier (ScienceDirect), Jstor, Cairn, GeoScienceWorld, ProQuest, Wiley, LexisNexis, PubMed Central, Ebsco, Dalloz, Cochrane Library et Springer (www.imist.ma). La Bibliothèque de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud (BFRAS) souscrit des abonnements aux cinq bouquets électroniques suivants : Ebsco, Cairn, Lexis-Nexis, Harmathèque et Dalloz (www.fondation.org.ma). Enfin, la bibliothèque de l'UM6P donne accès aux bases de données suivantes : Jstor, Web of Science, Ebsco et Europresse, en plus de cinq nouveaux abonnements souscrits parallèlement avec la période de confinement et se composent des produits suivants : ScienceDirect, Springer Nature, Scopus, ProQuest et Cairn (https://learningcenter.um6p.ma).

[28] Les similitudes observées dans la nature des abonnements constituent, à notre sens, un argument de taille qui devrait inciter les bibliothèques publiques et privées à s'organiser en consortiums pour l'acquisition des ressources électroniques.

[29] EZproxy est un logiciel de type proxy principalement utilisé par les bibliothèques universitaires afin de fournir un accès distant aux ressources numériques auxquelles elles sont abonnées. EZproxy est un outil installé sur un serveur et qui sert

d'intermédiaire entre l'usager et un fournisseur de ressources numériques. L'adresse IP du serveur sur lequel est installé EZproxy est déclarée auprès des fournisseurs de contenus qui autorisent alors l'accès à tout utilisateur arrivant depuis ce serveur. L'authentification est confiée à l'établissement en charge d'EZproxy, via un annuaire LDAP par exemple. (https://www.oclc.org/fr/ezproxy.html)

[30] A titre d'exemple, l'éditeur Elsevier a ouvert l'accès gratuit à plus de 250 manuels dans différentes disciplines scientifiques. JSTOR a donné accès gratuitement à trois collections contenant près de 300 revues. Springer Nature a donné accès gratuitement à près de 500 manuels. L'American Economic Association a ouvert l'accès à toutes ses revues indexées sur les bases de données Scopus et Web of Science. EBSCO a donné accès à plus de 90.000 publications et revues, et de 1.000.000 livres électroniques. PubMed Central et d'autres plateformes de dépôt publiques ont mis toutes leurs publications sur le COVID-19 gratuitement en ligne. LexisNexis a mis en place une plateforme de veille juridique visant à offrir gratuitement un accès à l'actualité liée à la crise sanitaire du COVID-19 dans la région MENA, dont le Maroc. Wiley a mis à la disposition des chercheurs son contenu médical relatif au coronavirus et aux infections respiratoires virales similaires. GeoScienceWorld a ouvert un accès gratuit à toute sa collection d'ouvrages électroniques spécialisés en sciences de la terre.

[31] A titre d'exemple, la base de données ScienceDirect d'Elsevier a donné accès à un contenu spécifique sur le COVID-19 composé de plus de 20.000 articles gratuits à l'intention des chercheurs, des cliniciens et des patients.

[32] Il s'agit des éditeurs : Belin, De Boeck, La Découverte et Erès. En 2006, la Bibliothèque nationale de France s'est associée à ce projet, de façon à faciliter le développement d'une offre éditoriale numérique francophone.

[33] Il s'agit de la Revue 'Management et Innovation', indexée sur Cairn.info à partir de février 2020.